

Canadian Actors'

EQUITY

Association

Priorités pour le budget fédéral de 2018

**Mémoire au Comité permanent des finances
de la Chambre des communes**

Canadian Actors' Equity Association

44, rue Victoria, 12^e étage

Toronto (Ontario) M5C 3C4

Téléphone : 416-867-9165

Télécopieur : 416-867-9246

communications@caea.com

www.caea.com

INTRODUCTION

La Canadian Actors' Equity Association (Equity) est l'organe d'expression des artistes qui donnent des spectacles au Canada anglais. Nous représentons près de 6 000 artistes qui travaillent au théâtre, à l'opéra et en danse partout au pays. Nos membres comprennent des artistes de la scène (acteurs, chanteurs, danseurs), des réalisateurs, des chorégraphes, des organisateurs de combats et des régisseurs.

Vous trouverez ci-dessous les recommandations que nous avons formulées dans le cadre du processus de consultation prébudgétaire du gouvernement. Voici les questions qui avaient été posées :

1. **Quelles mesures fédérales aideraient les Canadiens à être plus productifs?**
2. **Quelles mesures fédérales aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et compétitives?**

RECOMMANDATION 1

Améliorer la fiscalité, le droit d'auteur et les autres régimes réglementaires pertinents au Canada pour les artistes individuellement et pour les organismes à but non lucratif qui présentent des spectacles sur scène.

Cette réponse donne suite à l'intérêt manifesté par le gouvernement d'aider les Canadiens à être aussi productifs que possible dans leurs lieux de travail et leurs collectivités.

Au Canada, les artistes font partie des citoyens les plus pauvres de la société. À titre d'entrepreneurs autonomes indépendants, ils doivent relever des défis singuliers et ils ne peuvent pas se prévaloir des mêmes mécanismes de soutien que les autres travailleurs canadiens. En faisant preuve d'une plus grande souplesse envers les artistes quant à la façon de déclarer leurs revenus et en leur permettant de tirer des revenus de leur propriété intellectuelle, nous leur donnerons la possibilité d'être des membres productifs de la société.

De concert avec nos collègues des associations professionnelles comme l'ACTRA, le Writers' Union of Canada et l'Assemblée canadienne de la danse, nous proposons que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour soutenir les artistes au Canada en mettant en œuvre l'étalement du revenu qui permettrait aux artistes autonomes de faire face aux fluctuations importantes qui se produisent souvent dans leur revenu annuel. L'étalement du revenu a déjà existé (jusqu'en 1982) et, à l'heure actuelle, on permet aux entreprises de reporter prospectivement et rétrospectivement leurs pertes fiscales d'une manière semblable. Étant

donné qu'un nombre croissant d'entreprises n'engagent plus de travailleurs à temps plein et préfèrent faire appel à des contractuels, le rétablissement de l'étalement du revenu dans certains secteurs serait susceptible d'avantager un nombre de plus en plus grand de Canadiens.

Dans la plupart des cas, les subventions et les bourses sont considérées comme un revenu imposable. Les subventions destinées à aider des particuliers à produire des « œuvres littéraires, dramatiques, musicales ou artistiques » (Agence du revenu du Canada) sont actuellement incluses dans le revenu d'entreprise des artistes autonomes. Compte tenu de la précarité des débouchés qui sont offerts aux artistes, le fait de leur offrir une exemption d'impôt sur un certain montant de subvention ou de bourse serait avantageux pour eux.

À mesure que s'intensifient les discussions sur la possibilité de réviser la *Loi sur le droit d'auteur*, le gouvernement doit respecter la capacité qu'ont les créateurs de produire du revenu à même leur propriété intellectuelle. En particulier, l'accès aux objets protégés par un droit d'auteur dans les établissements d'enseignement ne peut être accordé sans rémunérer les auteurs. Les revenus de droits d'auteur sont l'une des nombreuses sources de revenus sur lesquelles comptent les artistes pour subvenir à leurs besoins et pour être des membres productifs de la société. Si nous voulons du contenu canadien dans les écoles, nous devons le payer.

RECOMMANDATION 2

Allouer un nouveau financement à la SRC/CBC pour soutenir l'enregistrement et la diffusion de prestations en direct afin que le contenu canadien (théâtre, opéra, danse) puisse être vu dans des lieux non traditionnels comme les cinémas, tant à l'échelle nationale qu'internationale, ainsi que dans Internet.

Cette recommandation correspond à la priorité du gouvernement qui consiste à rendre plus compétitives les entreprises canadiennes. Plus particulièrement, en achetant de la technologie et du matériel de pointe, les cinémas canadiens auraient la possibilité d'accroître leur part du marché international.

Toute stratégie numérique exhaustive doit tenir compte de l'industrie des arts de la scène. Nous imaginons que de grandes productions d'organisations phares (p. ex. le Festival de Stratford, la Compagnie d'opéra canadienne, le Citadel Theatre, le Royal Winnipeg Ballet, etc.) pourraient être enregistrées en anglais, en français et en langues autochtones (le cas échéant). Des fonds doivent être mis à la disposition de ces organisations pour les dépenses en immobilisations liées au matériel et au personnel nécessaires pour créer ces enregistrements et diffuser ces productions. L'industrie de l'interprétation en direct aura également besoin de l'infrastructure pour faire sa mise en marché aux auditoriums du pays et à l'échelle internationale. Nous imaginons que la SRC/CBC deviendra un partenaire stratégique à titre de principal véhicule de diffusion aux heures de grande écoute de spectacles en direct ou enregistrés.

RECOMMANDATION 3

S’engager envers une stratégie de développement international à long terme visant à renforcer l’industrie canadienne des arts et de la culture en tant que pilier de la politique étrangère et de la diplomatie publique.

Cette recommandation correspond à la priorité du gouvernement qui consiste à rendre plus compétitives les entreprises canadiennes. Plus particulièrement, en utilisant les arts pour promouvoir les valeurs canadiennes, nous aurions la possibilité de participer à des chaînes de valeur mondiales et d’accroître la part du marché international du Canada.

Il n’y a jamais eu de moment plus urgent pour promouvoir les valeurs canadiennes dans la communauté internationale. En tant que nation, nous avons à cœur la démocratie, la diversité, la tolérance et la diplomatie. Lorsque nous observons les États-Unis et l’Europe, nous voyons que ces valeurs semblent menacées.

L’engagement par le gouvernement de réinventer les programmes de promotion internationale des industries culturelles serait une étape importante vers l’atteinte de cet objectif. Toutefois, pendant qu’il revoit la conception de ces programmes et qu’il leur imprime un nouvel élan, nous devons dépasser le stade du financement à durée limitée pour le développement du marché et adopter une vision à plus long terme pour soutenir l’art sous toutes ses formes, des musiciens solistes aux grands orchestres, en passant par les compagnies d’opéra.

Un calendrier plus long et soutenu en matière de soutien des programmes est essentiel pour donner aux productions les délais de mise en marche dont elles ont besoin afin de prendre les dispositions complexes nécessaires pour faire de la tournée. En parallèle, les missions étrangères doivent avoir des ressources suffisantes pour offrir une plateforme solide de manière à faire apprécier la culture canadienne à l’étranger. Cela est également judicieux sur le plan économique. Les industries culturelles canadiennes procurent 600 000 emplois et produisent plus de 3 % du PIB du Canada, ce qui correspond à 47,7 milliards de dollars par année. En conséquence, cibler les augmentations d’exportations des arts de la scène est une stratégie commerciale intelligente. Equity est très intéressée à collaborer avec le gouvernement dans le cadre de l’élaboration de cette stratégie.

CONCLUSION

Le revenu précaire et fluctuant des créateurs pourrait être amélioré en ajustant les régimes de l’imposition et du droit d’auteur afin que la nature cyclique des revenus des arts soit comptabilisée plus uniformément sur plusieurs années et qu’une part plus grande du revenu limité que produisent les artistes demeure dans leurs poches. L’industrie des arts de la scène au Canada offre du matériel prêt à l’usage qui peut facilement être diffusé et distribué au pays ainsi qu’à l’échelle internationale. Appuyer l’enregistrement et la diffusion de spectacles sur scène en

partenariat avec la SRC/CBC est un moyen innovateur de rendre les organisations du domaine des arts de la scène plus concurrentielles à l'échelle internationale. Pour exporter les industries artistiques et culturelles du Canada dans le cadre d'une stratégie de diplomatie et de croissance économique, nous proposons un appui fiable à long terme aux programmes de financement internationaux.

Equity voit la possibilité de discuter de façon plus approfondie de ces recommandations innovatrices avec le Comité permanent. Nous devons faire en sorte que les professionnels des arts de la scène soient à même d'être des participants productifs à la société canadienne et que l'industrie des arts de la scène soit à même d'être concurrentielle afin de promouvoir les valeurs canadiennes à l'échelle internationale.